

Que faire en cas de sinistre ?

- étape 1 : appeler les organismes de secours locaux.
 - o le 15 > à privilégier en ou hors zone urbaine
 - o le 18 > Pompiers hors zone urbaine
 - o le 17 > Police ou Gendarmerie
 - o le 112 > numéro d'urgence dans l'Union Européenne

- étape 2 : en cas d'assistance rapatriement, vous devez déclencher la garantie assistance MUTUAIDE ASSISTANCE Tél. : +33 (0) 1 45 16 84 99 (le N° de téléphone est inscrit sur la licence), en indiquant le numéro de contrat 5369 :
 - o l'assistance rapatriement s'applique en cas de maladie ou d'accident lors de déplacement de moins de 90 jours consécutifs en France et un mois à l'étranger dans le cadre d'une activité assurée
 - o MUTUAIDE ASSISTANCE organise et prend en charge après avis de son médecin les prestations de transport sanitaire ou rapatriement.

- étape 3 : effectuer une déclaration de sinistre dans les 5 jours ouvrés
 - soit en ligne, sur le site internet www.ffrandonnee.fr à la rubrique Extranet,
 - soit sur le site www.ffrandonnee.grassavoie.com
 - soit en remplissant l'imprimé type en version papier,
 - soit enfin sur papier libre, mais attention de ne rien oublier dans ce dernier cas notamment le numéro de licence, le nom de l'association(en toutes lettres et son numéro d'affiliation soit le 06044 pour UPDA), si l'accident est survenu à l'occasion d'une programmation associative ou d'une randonnée personnelle et le numéro de contrat d'assurance : le 5369 (également inscrit sur la licence).

Adressez la déclaration à : Gras Savoye, adresse en haut de cette page

Ne joindre aucun document nécessaire au règlement ultérieur du dossier (devis, note de frais, feuille de soin, etc) sans avoir reçu un accusé de réception qui vous indiquera le numéro de votre dossier et son déroulement.

NB : en cas d'accident lors d'une sortie programmée par l'association et si aucun membre du Bureau n'est présent à cette sortie, l'animateur doit tenir informé le jour même l'un des membres du Bureau.

Ce document n'étant qu'un tout petit extrait du Guide Assurance, pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au Bureau de l'association sinon à Gras Savoye (numéro en haut de cette page).